



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réau, le 2 juillet 2025

Fin 2025, l'EPA Sénart lancera les travaux de réaménagement et sécurisation d'une nouvelle section de la RD57 à proximité du parc de l'A5-Sénart, sur Réau et Moissy-Cramayel.

Dans le cadre de sa mission d'aménagement de la ZAC du parc de l'A5-Sénart, l'EPA Sénart s'apprête à amorcer une nouvelle phase d'un vaste programme de travaux, initié en 2015 et destiné à offrir une meilleure desserte du parc d'activités et des communes environnantes, améliorer la sécurité, et favoriser le développement des mobilités douces. Situé à l'Est de l'Agglomération Grand Paris Sud, sur les communes de Réau et Moissy-Cramayel (77), le parc de l'A5-Sénart accueille de nombreux acteurs d'envergure de la logistique et du e-commerce tels que Geodis, Amazon, Leroy-Merlin ou Scadif. Aujourd'hui, de nombreux poids lourds partagent la Route Départementale 57 avec les habitants qui l'empruntent en voiture et à vélo et celle-ci n'offre plus les conditions optimales de sécurité et de confort.

Le projet global d'un montant total de 8,97 M€ est financé à hauteur de 6,9 M€ par l'EPA Sénart (qui couvre ainsi 77 % des besoins financiers), près de 1,7 M€ par le Conseil départemental de Seine-et-Marne, octroyés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement signé avec l'Agglomération Grand Paris Sud et l'EPA, ainsi que 362 500€ par la Région Île-de-France. Ce budget de travaux inclut notamment la réalisation de deux ronds-points et d'une voie verte, avec un phasage étudié afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation durant toute la période de chantier.

Conjuguer sécurité et fluidité sur les routes aux abords d'un parc d'activités

Le parc d'activités de l'A5-Sénart, aménagé par l'EPA Sénart, accueille dans des bâtiments logistiques « dernière génération » répondant aux normes environnementales les plus exigeantes, de nombreuses entreprises majeures de la logistique et du e-commerce : Geodis, Leroy Merlin, Scadif, Amazon, Cdiscount, XPO Logistics, Sarenza, AD Distribution, Mondial Relay... Situé à l'Est de l'Agglomération Grand Paris Sud, sur les communes de Réau et Moissy-Cramayel (77), à l'embranchement des autoroutes A5a et A5b et à proximité immédiate de la Francilienne, le site bénéficie d'une localisation exceptionnelle à seulement 40 minutes de Paris. Or le dynamisme économique du parc a eu pour effet, au fil du temps, d'intensifier la circulation des poids lourds qui partagent la route avec les habitants en voiture mais aussi à vélo.

La Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, l'Agglomération Grand Paris Sud, les communes de Réau et de Moissy-Cramayel, et l'EPA Sénart ont décidé ensemble, en 2015, d'initier un programme de travaux d'ampleur, sur plusieurs années, pour fluidifier et sécuriser durablement la RD 57 qui ne répondait plus pleinement aux nouveaux besoins des usagers du territoire.

Des routes sécurisées pour le confort des usagers

Après avoir inauguré en 2021 le barreau sud, un nouveau tronçon de la RD 57, qui relie dorénavant le parc d'activités de l'A5-Sénart à l'autoroute A5a et améliore le cadre de vie des habitants de Réau et du hameau d'Ourdy, l'EPA Sénart s'engage dans une nouvelle phase de travaux d'aménagement.

Il s'agit maintenant de fluidifier et de sécuriser un segment de la RD 57 de 2,4km qui la relie à l'échangeur n°13 de l'autoroute A5b. Afin d'apporter davantage de confort et de sécurité aux conducteurs et aux cyclistes sur cette route particulièrement empruntée, notamment le matin, les travaux consisteront à :

- calibrer la route en 2x2 voies aux entrées des ronds-points et 2x1 voie sur la partie courante,
- élargir la chaussée, pour offrir une zone de sécurité latérale plus étendue, et réaliser des aménagements permettant de dissuader le stationnement des poids lourds le long de la voie,
- transformer en rond-point le carrefour où se croisent la RD 305 et la RD 57 en entrée de ville de Réau, et doter le bourg d'une meilleure protection paysagère et phonique,
- aménager une voie verte à l'attention des piétons et des cyclistes, tout le long de la RD 57.

Pour Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France « *Ce chantier est emblématique de notre engagement pour des mobilités plus sûres, plus fluides et plus durables dans tous les territoires franciliens. En accompagnant financièrement ce projet, la Région Île-de-France affirme sa volonté de renforcer l'attractivité économique de la grande couronne, tout en garantissant la sécurité de tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Cette voie verte, c'est aussi un gain concret pour la qualité de vie et l'environnement.* »

« *Cet aménagement est attendu avec impatience par les Réaltaises et les Réaltais. Au cours de la première phase de travaux l'EPA Sénart a créé le barreau sud qui, en contournant le hameau de Ourdy, a considérablement allégé le trafic et amélioré la qualité de vie des habitants depuis 2021.*

Nous entrons cette année dans une nouvelle phase d'aménagement au cours de laquelle l'EPA Sénart va œuvrer à sécuriser la circulation sur la RD 57. La route sera élargie et le carrefour situé à l'entrée de Réau deviendra un rond-point pour plus de sécurité. Enfin, la voie verte qui sera réalisée devrait grandement simplifier le quotidien notamment des adolescents qui vont au collège ou au lycée à Moissy-Cramayel, et celui des employés du site de Paris-Villaroche. » indique Alain Auzet, maire de Réau.

Pour Line Magne, maire de Moissy-Cramayel : « *En tant qu'élue, je me réjouis de l'aménagement de la nouvelle voie verte qui va permettre un cheminement sécurisé entre notre commune, le parc de l'A5-Sénart et la commune de Réau. Très attendue par les salariés du parc de l'A5 qui doivent relier la gare RER de Lieusaint-Moissy et par les collégiens et lycéens de Réau qui suivent leurs études dans les établissements scolaires de Moissy-Cramayel, cette voie sécurisera les déplacements quotidiens de tous les habitants de ce secteur et renforcera encore le réseau de pistes cyclables et voies piétonnes de nos deux communes.* »

Michel Bisson, Président de l'Agglomération Grand Paris Sud soutient pleinement le projet : « *L'Agglomération Grand Paris Sud a délibéré en faveur d'une aide financière importante afin que le projet puisse se réaliser. Dans le cadre du Contrat Intercommunal de développement, Grand Paris Sud a décidé d'octroyer près de la moitié du montant de l'aide départementale à ce sujet d'importance majeure en matière de sécurité routière, soit une somme de 1,7 M€, représentant près de 20% du budget de travaux.* »

Ce projet de maillage routier a été élaboré par l'ensemble des partenaires pour offrir de meilleures conditions de circulation aux conducteurs tout en veillant à poursuivre les objectifs de réduction de l'empreinte carbone sur le territoire de l'OIN de Sénart. Ainsi, par exemple, les anciennes voiries non-utilisées dans le cadre de ce projet seront déconstruites et préparées par l'EPA Sénart pour une remise en gestion agricole. Par ailleurs, un aménagement paysager, destiné tant à réduire le bruit qu'à abriter

*Etude trafic CD Via 2023

**La réserve de capacité d'une route est la différence entre la capacité et la demande de trafic sur cette route.

la biodiversité, prévoit la plantation d'arbres et arbustes ainsi que l'élévation de merlons de terre. Le traitement paysager des bordures et leur dimensionnement sont également conçus de manière à dissuader le stationnement des poids lourds le long de la voie. Enfin, des noues seront creusées pour faciliter l'écoulement et une meilleure infiltration des eaux.

« Le parc d'activités de l'A5-Sénart constitue aujourd'hui une référence en Île-de-France. Ses atouts lui ont valu d'être commercialisé en un temps record auprès des majors de la distribution et des acteurs du e-commerce. La proximité avec les grands axes routiers a été bien entendu un atout majeur pour l'implantation des entreprises, et l'EPA, dans son rôle d'aménageur responsable, a financé et réalisé, dans un premier temps les accès à l'autoroute A5a grâce à la création d'un Barreau Sud (coût total de cette première phase de travaux 5,5 M€) en service depuis 2021. Ce nouveau barreau Nord permettra de fluidifier les flux de poids lourds vers l'autoroute A5b tout en préservant encore mieux les habitants. Enfin, dans une dimension de transition écologique, nous réaliserons une nouvelle liaison douce, qui viendra compléter le maillage de voies vertes et de pistes cyclables de l'OIN de Sénart, plus de 280 km aujourd'hui et intégrer le plan vélo de l'Agglomération Grand Paris Sud. » complète Ollivier Guilbaud, directeur général de l'EPA Sénart.

« En soutenant des aménagements routiers structurants comme le réaménagement de la RD57, le Département s'engage pour une mobilité plus sûre, fluide et durable. Ce projet permet à la fois de sécuriser les déplacements, de renforcer l'attractivité économique de la Seine-et-Marne, tout en préservant la proximité entre bassins d'emploi et lieux de vie, en réponse aux enjeux de mobilité du territoire. », conclut Jean-François Parigi, le Président du Département de Seine-et-Marne.

Les travaux démarreront prévisionnellement en octobre 2025 pour une livraison de la première tranche en 2026 et du projet global en 2028.

Le projet d'un montant total de 8 971 000 € HT est financé à plus de 77 % par l'EPA Sénart, soit 6 934 643 € HT.

La participation financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne s'élève à 1 673 857 € octroyés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement signé avec l'Agglomération Grand Paris Sud et l'EPA Sénart.

La Région Île-de-France complète ce financement avec une enveloppe de 362 500€ au titre des pistes cyclables.

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

L'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 131 000 habitants, 9 000 entreprises et 46 200 emplois. Chaque année, l'EPA Sénart génère la création de 800 emplois. L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'OIN de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contact Presse **Galivel & Associés**

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel : 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63 -

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

